



MOT DU PRÉSIDENT JEAN-CHRISTOPHE GAVALLET

La question de la disponibilité en eau pour la biodiversité et les autres besoins des populations va être cruciale dans les mois qui viennent. La forte pression du lobby agricole pour la création de réserves de substitution en première intention avant même un inventaire des solutions alternatives est pour nous inacceptable. Malheureusement notre administration sous la pression du gouvernement est prête à tout lâcher sans discuter. Nous devons avoir besoin de toute notre persuasion pour éviter ces catastrophes. Ce week-end j'ai traversé le bassin de l'Argance qui est souvent une des premières rivières en état d'alerte et j'ai pu constater des arrosages de semis. Espérons que ce n'était pas du maïs mais une culture plus économe en eau. J'ai aussi vu des arrosages sur des blés. Ce choix de viser coûte que coûte des rendements maximums, en comptant pouvoir accaparer les ressources en eau, est plus que dangereux pour la paix entre les utilisateurs et l'image de la profession agricole. Déjà au travers de présence sur de plus longues périodes que les années précédentes de « champ rouge » nous alerte sur l'état d'esprit du monde agricole. C'est pour moi un indice du retour d'une certaine arrogance ; ce qui va comme dans les années passées créer un ressentiment.

Et on viendra encore se plaindre de l'agri-bashing.

C'est fou comme la mémoire se perd vite surtout quand cette amnésie est encouragée par un laxisme politique et administratif.

Bonne lecture

Jean-Christophe Gavallet



L'équipe salariée



Hélène BUREL-POIGNANT
Animatrice environnement et
vie associative



Sabrina POIRIER
Directrice



**Cindy PENLOU-
REBOUILLEAU**
Coordnatrice mission énergie



Baptiste TRANCHANT
Conseiller énergie



Daniel DENOS
Comptable

Les membres du bureau



Jean-Christophe GAVALLET
Président



Blanche IMPERIALI
Vice-Présidente



Catherine HERGOUALC'H
Vice-Présidente



Jean-François HOGU
Trésorier



Richard FLAMANT
Secrétaire



Thierry TOUCHE
Membre simple



Christophe HEZARD
Membre simple

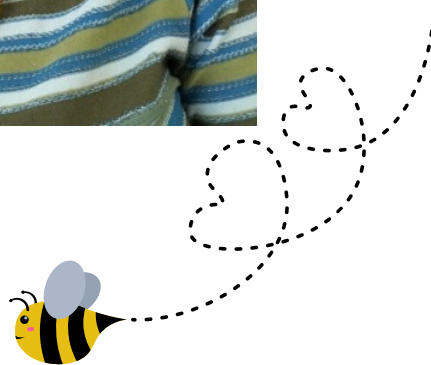
Bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Camille Metais et j'ai 19 ans. Je suis la nouvelle volontaire en service civique à France Nature Environnement Sarthe pour une durée de 8 mois, jusqu'à début décembre.

Je suis particulièrement intéressée par l'environnement et la biodiversité. J'ai fait quelques temps une alternance en CAP fleuriste et avant ça j'ai été au lycée Bellevue au Mans avec des spécialités sur l'Art Plastique et LLCER (langues, littérature et culture étrangère en anglais. Malgré un temps sans école ni formation je souhaite remettre un pied dans le monde du travail avec un service civique. Il me porte à cœur d'apprendre et d'apporter mon aide à l'association. Je suis ravie de pouvoir échanger avec vous et contribuer à mon échelle aux différents projets de l'association.

Merci de m'avoir accueillie !

Camille Metais



Programme associatif



Cette année, ce sont 9 actions et un fil rouge sur le thème « **Les stratégies du vivant** » qui sont mises en place, en collaboration avec les structures suivantes :

- **Grain de sable et pomme de pin**
- **SEPENES**
- **Comité Citoyen**
- **APNEE**
- **FNE Pays de la Loire**
- **Collectif « Ensemble tout Contre »**
- **Le Mans Université**



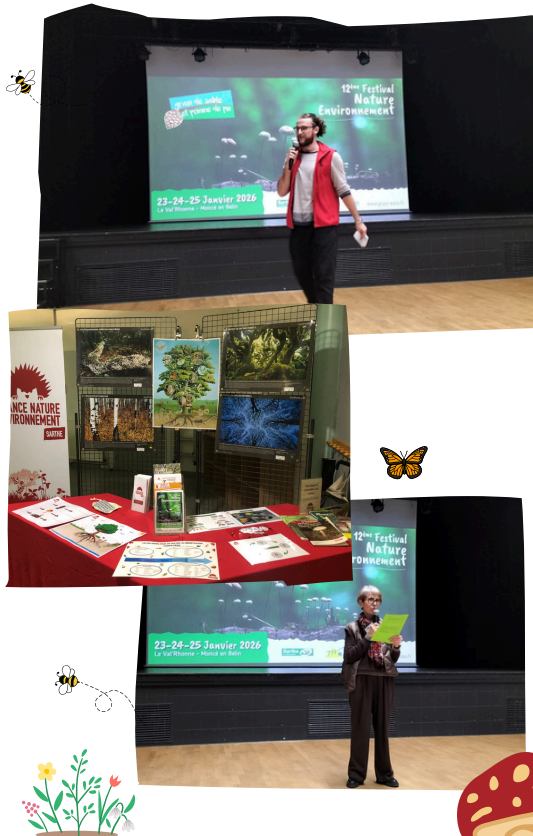
Merci aux bénévoles et aux associations partenaires pour l'organisation de ce programme sur toute l'année !

Date	Action	Porteurs et partenaires de l'action
Vendredi 23 janvier	Ciné-débat : Le monde extraordinaires des champignons	Grain de Sable et Pomme de Pin (GSPP)
Vendredi 20 février	Conférence : Exposome	Comité Citoyen
Jeudi 12 mars	Conférence d'Olivier HAMANT « La robustesse du vivant »	FNE Sarthe
Mars à Octobre	Concours photo « Les habitants des milieux extrêmes sarthois »	Le Mans Université
Mercredi 15 Avril	Visite de travaux de renaturation d'un cours d'eau	APNEE
Vendredi 29 Mai	Interventions théâtrales - « L'hiver sera Chaud »	Collectif « Ensemble tout Contre »
Samedi 11 juillet	Les stratégies des plantes pour résister à la sécheresse	SEPENES
Octobre	Solutions fondées sur la nature contre les inondations	FNE Pays de la Loire
Jeudi 10 décembre	Zéro artificialisation nette : quels leviers juridiques pour les associations ?	FNE Pays de la Loire

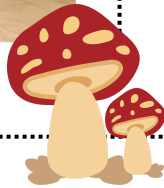
Bilan de l'action du **Vendredi 23 janvier à 20h30**

Ciné débat: "Le monde extraordinaire des champignons"

Val'Rhone à Moncé en Belin



Une **100aine de personnes** étaient présentes lors de cette 1ère action du programme associatif pour l'ouverture du Festival Nature Environnement organisé par l'association GSPP. Chantal a pu introduire quelques mots en remerciant les bénévoles et partenaires. Elio, service civique à FNE Sarthe nous a présenté le programme associatif 2026 et les prochaines actions. S'en est suivi un film qui présentait les champignons et leur rôle fondamental au sein des écosystèmes. Les utilisations possibles et à venir dans l'architecture, l'agriculture, la recherche spatiale, la médecine, etc. Ces êtres vivants accompagnent la vie comme la mort. Un débat riche en questionnements sur les champignons du quotidien, en présence de mycologues et spécialistes de la société mycologiques, a continué la soirée. Puis un pot a été offert afin de bien clôturer cette première action.



Bilan de l'action du **Vendredi 20 Février à 18h30**

Exposome: Déterminants en santé humaine, l'exposome un cadre conceptuel au cœur de la santé environnementale

Maison de quartier de l'Oiselière au Mans

Notre ami Hervé Conraux a su faire sur ce sujet nouveau et encore méconnu, un exposé documenté et bien présenté. La salle de l'Oiselière au Mans-Villaret a accueilli la **20aine d'auditeurs réunis**, bénévoles, amis et quelques manceaux curieux.

La logistique assurée par Elio Guardini, en service civique à FNE Sarthe, a combiné avec succès la réservation, le buffet, la sonorisation et l'animation de la soirée.

Nous avons appris les subtiles effets des molécules et facteurs divers sur le fonctionnement de nos organismes. Une science nouvelle, aux utilisations prometteuses.

Le verre de l'amitié, en matériaux plastiques et les cacahuètes salées ont été appréciés même si en parfaite contradiction avec nos connaissances toutes fraîches sur l'exposome.





Bilan de l'action du **Jeudi 12 mars à 20h00**

La robustesse du vivant - Conférence d'Olivier Hamant

Maison de quartier de l'Oiselière au Mans



Et si on arrêta de courir après la performance pour miser sur la robustesse ?

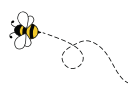
Le biologiste de l'INRAe, Olivier Hamant est venu à l'invitation de France Nature environnement Sarthe, à la rencontre d'un auditoire de **80 personnes** ravies, voire enthousiastes.

De plateaux médiatiques en publications, il partage avec un sens aigu de la pédagogie et de l'image, des concepts scientifiques issus de la biologie et des applications pratiques pour nous apprendre à vivre dans un monde qui est déjà fluctuant, moins prévisible, plus jamais stable.

Un long échange nourrit de questions d'un public de tous âges, a finalement convaincu l'auditoire que les solutions déjà testées par des pionniers étaient largement disponibles. Elles s'imposeront aux sceptiques, car les temps changent et qu'il n'y a plus une minute à perdre.

Olivier Hamant s'est aimablement prêté à la dédicace de ses ouvrages. Les livres mis à disposition par la librairie Thuard du Mans ont tous trouvé preneur.

De quoi achever de s'approprier des idées parfois surprenantes mais réellement bienfaisantes et joyeuses.



Bilan de l'action du **Mercredi 15 avril à 14h00**

Visite de travaux de renaturation d'un cours d'eau

Challes

Mercredi 15 avril, FNE Sarthe avec l'Association de protection du Narais et de son environnement, organisait une visite des travaux de renaturation du cours d'eau, à laquelle a pris part une **40aine de personnes**. Différents intervenants ont pu nous montrer les caractéristiques de ce lieu : Angéline Bricou-Cartereau, chargée de gestion GEMA pour le Syndicat du Bassin Versant de l'Huisne, Pierre-Louis Chevreau animateur Natura 2000 au Département, Cyril Lombardot, responsable technique à la fédé départementale de Pêche et Guy Fourmy ancien maire de Challes à l'initiative de cet endroit ouvert au public.

Le Narais, long de 26km, prend sa source à St-Mars-d'Outillé et rejoint l'Huisne à St-Mars-La-Brière. Il traverse la commune de Challes, là où, à proximité du centre-bourg, une portion d'environ 1km a été réaménagée.

«Tout a commencé lors d'une réunion du syndicat du Dué et du Narais. On a eu l'idée d'aménager un parcours pédestre sur les bords de la rivières» explique M.Lombardot. Puis on a pris l'initiative de remettre la rivière en fond de vallée, de façon à conserver sa biodiversité». Le chantier a commencé en 2022 «on a dévasé et refait un nouveau lit», nous dit Angéline. Des radiers ont aussi été créés (passage peu profond constitué d'amas de pierre de différentes tailles), très utiles notamment pour les poissons.

M.Chevreau en témoigne «ce site est le plus riche du département avec une 20aine d'habitats d'intérêt communautaire et autant d'espèces recensées». Bien qu'aujourd'hui les moulins ne fonctionnent plus à la force hydraulique, l'ancien bief qui permettait d'acheminer l'eau a aussi été renaturé afin de préserver sa biodiversité.



Bilan de l'action du **Vendredi 29 mai 2026 à 18h30**



Interventions théâtrales

Maison Pour Tous Jean Moulin-Le Mans

Action portée par FNE Sarthe

Cette journée là fût rythmée théâtralement notamment durant l'après-midi avec les **110 lycéens** du lycée sud. Avec le spectacle "L'hiver sera chaud", nous avons entendu eu beaucoup de rires de chants et de questions sur le pourquoi et comment s'engager écologiquement: des questions que chacun peut se poser. Le soir se fut plus calme avec une ambiance plus intimiste et proche du public avec **20 personnes** de tous âges. Nous espérions plus de personnes le soir avec la communication réalisée, comme Radio Alpa, la lettre d'info hebdo les affiches etc... Nous remercions la troupe de théâtre "Ensemble tout contre" ainsi que Mathieu Barbances, pour s'être déplacés et nous avoir apporté leur bonne humeur.



Les stratégies des plantes pour résister à la sécheresse

 Parking de la salle des sports, route de Bouër - Le Luart
 Samedi 11 juillet 2026 à 14h



En partenariat avec l'association SEPENES, nous organisons une **balade découverte, suivie d'ateliers**, en mettant en avant les résistances des plantes à la sécheresse. Les plantes ont dû mettre au point des moyens de résistance : structure de leurs feuilles, particularités des racines, moyens de tirer parti de l'humidité atmosphérique, mise en pause provisoire, etc. Avec le dérèglement climatique, elles vont sûrement devoir adapter leurs stratégies et nous aussi, alors essayons d'observer et d'anticiper.

Inscription obligatoire : accueil@fne-sarthe.fr / 02 43 88 59 48

Samedi 11 juillet 2026 à 14h

Les stratégies des plantes pour résister à la sécheresse

Parking de la salle des sports, Le Luart

Action portée en collaboration avec la SEPENES

Un après-midi dédié aux stratégies des plantes pour résister à la sécheresse.

Nous commencerons par une balade dans des écosystèmes pauvres en nutriments, mais riche en diversité d'espèces.

Dans un second temps, Edith Boulon, bénévole de la SEPENES nous fera visiter un jardin. Cette visite mettra en avant les plantations réalisées, les échecs comme les réussites. Ce sera aussi le moment d'apprendre à reconnaître les espèces résistantes à la sécheresse. Dans un troisième temps nous proposerons de participer à des ateliers pour comprendre les mécanismes (système racinaire, feuilles, ...) des plantes résistantes à la sécheresse.

Le mot des bénévoles et des associations membres

Consulter le citoyen, un droit, des possibilités.

Depuis 1998, la convention mise en place par l'Union européenne, et connue comme étant la Convention d'Arrhus, permet aux citoyens de contribuer à l'élaboration des projets d'intérêt public.

2005, la France intègre à sa Constitution, la charte de l'environnement, confirmant le droit à participer à l'élaboration des décisions.

La loi « industrie verte » affirme ensuite la volonté du législateur et permet en principe de moderniser les procédures, les moyens et les délais.

Dans le détail, on appréciera la nouvelle diversité du vocabulaire, les contraintes de délais, le recours aux supports informatiques en ligne assurant la participation du public par voie électronique (PPE).

L'enquête publique et le commissaire enquêteur ont sans doute moins d'importance que jadis.

Cette possibilité nouvelle, et surtout la consultation parallèle, permet de prendre connaissance des dossiers dès que l'Administration en charge de l'instruction en est saisie.

Après avoir pris connaissance du dossier (par exemple, une étude d'impact) la possibilité est offerte au citoyen de poser des questions, de partager des remarques aussi constructives que possible.

Un outil bien pratique pour découvrir avant la presse les dossiers qui nous concernent tous. Une bonne raison de se rapprocher de FNE Sarthe, voire d'y adhérer.

Richard Flamant

Consulter le citoyen, un droit, des possibilités.

Protéger un paysage bocager ?

Après un inventaire quantitatif et qualitatif des haies, du bocage, des vieux arbres, les élus peuvent faire établir une cartographie jointe au Plan Local d'Urbanisme, le PLU, qui est l'outil de prise en compte au titre des espaces boisés classés. Une mesure d'ensemble qui a son efficacité, si tant est que toute demande de coupe et d'entretien suppose une demande préalable en mairie et l'acceptation officielle.

Si lors de l'inventaire on découvre des cavités, des traces et des preuves de la présence d'une faune protégée, il sera possible en cas d'atteintes graves, de solliciter l'OFB, police de l'environnement, qui dressera un Procès Verbal, préalable à une comparution du délinquant en audience judiciaire.

Donc oui, on peut protéger grâce à la loi et à la bonne volonté des pouvoirs publics, mais la meilleure des protections est celle des citoyens et des propriétaires s'ils comprennent où se trouve l'intérêt.

Richard Flamant



Vive le Gel ?

Des hivers insuffisamment froids favorisent la survie hivernale des champignons, bactéries et ravageurs. Au printemps, la pression sanitaire est plus forte, nécessitant davantage d'interventions, avec des pertes de rendement plus fréquentes.

Voilà ce qui se répète à loisir y compris par des gens faisant autorité dans leur domaine.

Un domaine souvent éloigné de l'écologie et de la santé du végétal cultivé. Affirmer que la durée et l'intensité du gel contribuent à réduire le taux de survie des ravageurs et des pathologies peut s'entendre... Mais quid des insectes auxiliaires, des bons champignons (et je ne parle pas que de la truffe noire) et autres composantes des sols vivants qui ne jouissent en aucun cas d'un totem d'immunité...



Richard Flamant

Soupapes des EPR, des défaillances à répétition

Pour l'EPR de Finlande, les deux en Chine et maintenant pour celui de Flamanville, le fonctionnement des soupapes du pressuriseur reste problématique !

Rôle des soupapes

La pression du circuit primaire est maintenue à 155 bars, à l'aide de pompes, afin de maintenir sous forme liquide l'eau chauffée à plus de 300°C. Le pressuriseur (13m de hauteur et 3m de diamètre) sert à compenser l'expansion de l'eau due à sa dilatation thermique.

Les 3 soupapes situées au-dessus du pressuriseur sont des éléments de sûreté nucléaire fondamentaux.

Si la pression est trop élevée les soupapes s'ouvrent, relâchent de la vapeur pour faire baisser cette pression (comme pour la soupape d'une cocotte-minute pour éviter son explosion).

Mais ces soupapes doivent se refermer automatiquement lorsque la pression est redevenue fonctionnelle sinon de la vapeur continue de sortir et la pression de l'eau du circuit primaire diminue gravement ce qui peut conduire à la fusion du cœur comme cela est arrivé à Three Mile Island en 1979 aux USA.

Les soupapes défaillantes de l'EPR de Flamanville

En avril puis en juin 2025 les essais de mise en service du réacteur sont interrompus en raison de fuites importantes des soupapes et de nouveau en juillet ! EDF prenant en compte le caractère non pérenne des tentatives de solutions précédentes décide une intervention pour une remise en état.

Les travaux à effectuer consistent en partie à usiner des pièces des soupapes directement à l'intérieur du bâtiment réacteur, donc en zone nucléaire (nécessité de prendre des mesures de radioprotection) car la disponibilité de pièces de rechange est insuffisante comme le signale l'ASNR dans un rapport de la mi-juillet 2025.

Le redémarrage et l'atteinte de la pleine puissance, fixée à la fin de l'été est de nouveau reportée à la fin de l'automne.

Qu'en sera-t-il ?

Choix surprenant de types de soupapes.

L'EPR est présenté comme un réacteur répondant à des critères de sûreté supérieurs à tous ceux existant précédemment et prenant en compte les recommandations post catastrophe de Fukushima.

Les vieux réacteurs sont équipés de soupapes en « tandem » : une deuxième soupape en aval de la première permet de fermer celle-ci si la première ne se ferme pas.

Pourquoi avoir remplacé un appareillage fonctionnel par des soupapes problématiques?

Pour le projet des 6 EPR2 (Penly, Gravelines, Bugey) EDF fait marche arrière et revient aux soupapes en tandem.

Des recours juridiques

En juillet 2024, les associations Réseau « Sortir du nucléaire », CRIIRAD, CRILAN, Robin des Bois, Greenpeace, FNE Normandie et Global Chance ont déposé une plainte auprès des Parquets de Cherbourg et de Paris au regard d'irrégularités sur l'EPR incluant des contrefaçons, falsifications et suspicions de fraude. Cette plainte est restée sans effet à ce jour. Ces défaillances de sûreté exposant la population à un danger imminent le CRILAN a déposé le 7 octobre 2025 une nouvelle plainte et appelle la population à s'y associer .

Pollution lumineuse

Après les élections municipales, nous nous retrouvons avec des nouvelles mesures parfois néfastes pour la biodiversité. Je souhaitais donner l'exemple de la pollution lumineuse.

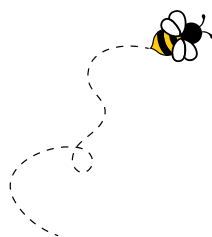
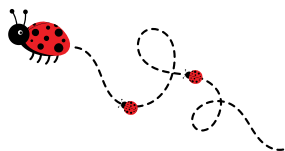
Comme pour l'Homme, la pollution lumineuse affecte la production de mélatonine, autrement dit l'hormone du sommeil. Elle perturbe alors l'horloge interne, autrement appelée le rythme circadien des espèces. La lumière artificielle altère le taux de croissance des jeunes, la reproduction et provoque un stress accru. Pour être plus direct, elle provoque des conséquences physiologiques et écologiques majeures sur la biodiversité.

Les mouvements des espèces peuvent être déclenchés par la lumière vers la source lumineuse ou vers la direction opposée. On nomme cela la phototaxie positive et la phototaxie négative. Les insectes volants et les oiseaux sont attirés par la lumière. Si vous observez et écoutez bien, vous trouverez beaucoup d'insectes autour des lampadaires où les merles qui chantent encore après la nuit tombée. Ces comportements s'expriment en présence de lumières artificielles. Cependant, cette attirance a une conséquence sur l'écosystème en entier puisqu'elle empêche les insectes volants, souvent pollinisateurs, donc affecte la pollinisation des végétaux. De plus, ces lumières provoquent une désorientation temporelle et spatiale des espèces et des collisions mortelles. En revanche, nous pouvons aussi percevoir ces désagréments pour les chauves-souris et les rongeurs, qui eux, ont tendance à s'éloigner de la lumière.

Les espèces comme les chauves-souris nécessitent pour leur survie de se déplacer entre leur gîte et leur zone de chasse. Néanmoins, la lumière artificielle forme une barrière écologique invisible pour nous mais qui fragmente les habitats. Cette fragmentation favorise l'affaiblissement de la diversité génétique des espèces. En effet, la diminution des échanges entre des populations isolées affecte la sélection des gènes de résistance des espèces. Par sélection naturelle et parce que les espèces les mieux adaptées survivent et peuvent se reproduire, nous mettons en évidence que la pollution lumineuse est l'une des causes de la perte de la biodiversité. On peut souligner que la lumière artificielle altère aussi le fonctionnement des écosystèmes.

Il existe 4 solutions pour amoindrir les conséquences provoquées par la pollution lumineuse :

- Réduction de la durée d'éclairage
- Choisir des luminaires adaptés et réglementés
- Création et favorisation de la Trame noire qui est un réseau formé de corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité
- Sensibilisation et la réglementation



L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses qui reprend les obligations de l'arrêté du 25 janvier 2013 abrogé par l'arrêté du 27 décembre 2018, affirme que les lumières éclairant le patrimoine et les parcs et jardins accessibles au public devront être éteintes au plus tard à 1h du matin ou 1h après la fermeture du site et que les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel doivent être éteints une heure après la fin d'occupation desdits locaux.

Richard Flamant

SarthWatt et le projet d'une installation photovoltaïque citoyenne sur la toiture de la tribune de foot de Parigné l'Evêque

L'origine de Sarthwatt

En 2023, l'association RECIT (association qui fédère les structures qui portent des projets de développement des énergies renouvelables citoyennes en Pays de la Loire) missionnée par le Pays du Mans anime dans les communes du sud-est mançais des réunions ouvertes à tous pour faire émerger un collectif. C'est ainsi que nous avons constitué un collectif citoyen, que nous avons dénommé Sarthwatt.

Nous sommes une petite dizaine de personnes de Brette les Pins, Challes, Parigné-l'Evêque. Nous bénéficions de la présence déterminante d'adhérents de l'association d'environnement NaPaPa qui apportent leur motivation et leur expertise.

Les objectifs de Sarthwatt

Dans un premier temps, le collectif structure son projet : il fait le choix d'opter pour le développement des panneaux photovoltaïques sur toiture.

Il se met à rechercher des toits ni trop petits, ni trop grands, bien inclinés et orientés ; il rencontre dans cette optique les collectivités locales, des entreprises et des particuliers.

Au bout du compte, un toit remplit les critères : la toiture de la tribune de foot de Parigné l'évêque.

78 panneaux sur le toit des tribunes de foot de Parigné

La mairie, propriétaire du bâtiment, donne son accord au projet. Ce seront 78 panneaux d'une puissance de 35 kWc, produisant 35 000 kWh annuels et permettant d'alimenter une quinzaine de foyers (hors chauffage).

L'appui technique, juridique et administratif de CoWatt

Sarthwatt se fait aider par CoWatt dont il est adhérent.

CoWatt est une structure, régie sous la forme d'une SAS (Société par Actions Simplifiée) de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire). Elle aide des collectifs de citoyens comme Sarthwatt par la prise en charge de certaines démarches techniques, juridiques et administratives et permet la mutualisation de l'investissement et l'exploitation des installations photovoltaïques.

Elle comprend 1000 adhérents et soutient actuellement l'émergence d'une trentaine de projets photovoltaïques en toiture ou en ombrières en Pays de la Loire.

Dernière étape : la recherche de financements.

L'étape où nous sommes actuellement est la recherche de financements.

Des devis ont été réalisés. Le coût total est estimé à 33 000 euros. 70 % sera financé par un emprunt bancaire.

Les 30% restants, soit 11 000 euros, seront proposés à des particuliers.

Ce seront des parts de 100 euros avec un rendement autour de 2%, l'objectif n'étant pas de devenir « riches » mais de participer à un mouvement citoyen.

Nous recherchons des investisseurs. Nous ciblons en priorité les usagers et les riverains du complexe sportif, les autres associations locales et /ou d'environnement.

Pour nous suivre et si vous êtes intéressés pour souscrire : page Facebook Sarthwatt / 06.41.57.71.14/sarthwatt@gmail.com /https://cowatt.fr/projet/tribune-de-football-de-parigne-leveque/

Domnin Rabréaud – Sarthwatt



L'industrie de la fast fashion a révolutionné notre manière d'acheter des vêtements, mais à quel prix ?



Qu'est-ce que l'ultra fast fashion ? C'est un renouvellement quotidien de collections à des prix très faibles comme des hauts à moins de 2 euros, de très faible qualité. Cela pousse la consommation de la mode jetable à son paroxysme en proposant notamment sur le site le plus connu, qui a d'ailleurs refait débats ces derniers mois, Shein le grand de l'industrie chinoise qui propose jusqu'à 10 000 nouveaux modèles chaque jour.

Pourquoi cette industrie pose problème ? Sur le plan éthique, des gens en Chine qui travaillent dans des conditions déplorables comme 16 à 18 heures par jour ; des semaines de 7 jours, des heures supplémentaires imposées et impossibles à refuser sous risque de licenciement, des employés payés au nombre d'articles fabriqués. La campagne Clean Clothes révèle que 96,7 % des marques interrogées ne versent pas à leur salarié du secteur textile un salaire vital pour avoir un niveau de vie décent. Les principales pointées du doigt sont Shein et Fashion Nova.

Il y a évidemment un problème environnemental dès la production du polyester qui est un dérivé du pétrole. Les processus de fabrication des matériaux nécessitent une énergie considérable contribuant ainsi à une empreinte carbone encore plus élevée. Il y a également le transport en avions depuis la Chine jusqu'à notre petite boîte aux lettres en France qui engendre un bilan environnemental monstrueux. De plus, on observe selon l'ADEME 3,5 milliards de vêtements neufs qui sont vendus tous les ans en France, soit 40 % de plus qu'il y a 10 ans. Dans ces 3,5 milliards de vêtements vendus par an, il y en a 60 % qui sont portés moins de 10 fois ; environ 35 vêtements jetés à la poubelle par seconde sans compter le gaspillage invisible où 30 % des vêtements des Français dorment dans leurs armoires sans jamais avoir été reportés.

En bref l'industrie du textile, plus principalement de la fast fashion et l'ultra fast fashion, émet 4 milliards de tonnes de déchets par an au niveau mondial.

Le 10 juin 2025, le Sénat a adopté, avec modifications et à l'unanimité, la proposition de loi en première lecture. Le gouvernement a notifié le texte à la Commission européenne, avant la réunion à l'automne 2025 d'une commission mixte paritaire chargée de trouver un accord sur une version finale.

Mais comment peut-on faire bouger les choses ? On peut consommer seulement ce dont on a besoin et prioriser des marques éthiques produites en Europe, même si cela a un coût pour le consommateur. On peut se tourner vers la seconde main, dans des friperies qui font beaucoup plus leur essor dernièrement, ou alors ou en ligne sur Vinted qui a déjà un coût moindre et favorise notre bilan carbone.

Metais Camille





Nous tenons un champion,

Repérée sur les réseaux sociaux, cette sympathique contribution au débat bocage et climat, correction faite de la langue...

« Arrêtez avec les haies, elles n'ont plus la même utilité. Elles ont été créées par les paysans à l'époque où ils n'avaient pas grand chose, pas de barbelés n'y de clôtures électriques.

Ils tressaient les petites branches entre les piquets et là où les champs et prés étaient remplis de pierres, ils ramassaient et les empilaient autour des parcelles pour servir de clôtures.

Les haies ne sauveront jamais la planète n'y refaire le cerveau des c... Le temps n'a jamais été standard, il change tout le temps. Au début de l'humanité les températures étaient entre 20 et 70 degrés. Si vous trouvez que les températures sont trop élevées aujourd'hui, tournez vous du côté ciel voyez les satellites qui bombardent la planète 24h24 avec leurs ondes électromagnétiques. Ce sont elles qui détraquent tout, même le cerveau des faibles. »

Richard Flamant

Les saints de glace, pas cette année encore...

Ni les médias ni les réseaux sociaux ne ratent cette première quinzaine de mai pour ressortir cette mise en garde destinée aux jardiniers.

Entre les six coins de l'Hexagonale France il faudrait s'apprêter à subir des gelées inévitables, réputées assez graves pour nuire aux récoltes tant attendues, celle de la vigne en particulier... comme à la reprise des plants et semis de légumes encore tendres, à la beauté de floraisons si fragiles.

Mince, les relevés de la météo de 2026 n'ont pas permis de vérifier la validité de l'alerte, en Sarthe. Nos jardins ont été épargnés par le gel et même par le givre. Il a fait plus frais et humide, certes, mais pas assez pour confirmer l'adage.

Qui a pu lire cette information réjouissante ? Personne, car annoncer les bonnes nouvelles n'intéresse guère. Qui voudrait en outre affaiblir un sujet devenu comme un rituel du printemps ? La météo est visiblement une chose trop grave pour être confiée aux seuls scientifiques.

Richard Flamant



En Sarthe les premières écoles d'agriculture, à l'initiative de particuliers, riches propriétaires terriens, remontent au milieu des XIXe. Une époque où les bons esprits considéraient qu'un paysan n'avait pas besoin de savoir lire ni écrire. Edgard Pisani, ministre visionnaire, a fait construire les lycées agricoles et les écoles nationales d'ingénieurs des techniques agricoles dans les années 60.

D'autres bons esprits pensaient encore que le bac et les grands diplômes ça ne servait à rien. Imagine-t-on les difficultés d'un jeune sorti du lycée agricole avec un Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole dans les années 70, après deux ou trois ans de formation, dans un monde professionnel en constante évolution, durant toute une carrière.

Diplômé depuis bientôt un demi-siècle, que ne donnerai-je pas pour recommencer mes études et trouver auprès de professeurs et dans les médiathèques les réponses aux questions restées en suspens et les prémices des découvertes encore à venir.

Richard Flamant





Quand les pesticides marchaient...

1950, la France se reconstruit. Il s'agit également de produire dans son potager et son verger des fruits et des légumes dont on a cruellement manqué durant la guerre. Mais le progrès est là, la chimie met à la disposition du jardinier amateur des spécialités dont on vante l'efficacité et l'absence de danger pour l'homme et ses animaux domestiques.

Manufrance et son célèbre catalogue proposent à la vente et sans aucune restriction des molécules qui sont bien loin des recettes de grand-mère.

Quelques extrait des pages du catalogue montrent l'ambiance !

64 années plus tard, nombre de ces molécules ont été retirées du marché et le sénateur Labbé est parvenu à faire promulguer la loi qui porte son nom et qui redéfinit clairement une courte liste de substances auxquelles l'amateur peut faire appel.

MOT DE LA MISSION ÉNERGIE

Comment réduire l'impact environnemental de notre smartphone ?

Alors qu'il paraît aujourd'hui difficile de se passer du smartphone, le bilan environnemental et humain de ce petit objet connecté pose question. Intéressons-nous à celui-ci et aux solutions à mettre en place pour continuer de profiter de notre smartphone, tout en limitant ses impacts.

En 2021, 1,43 milliard de smartphones ont été vendus dans le monde, ce qui représente une progression de 6% par rapport à l'année précédente (Source : Ademe). En moyenne, un français change de téléphone portable tous les 2 à 3 ans, souvent encouragé par les publicités, les offres promotionnelles, mais aussi par l'obsolescence programmée.

95% des impacts environnementaux du smartphone sont liés à sa fabrication. Il faut 70 matériaux différents pour fabriquer un smartphone, dont 50 métaux rares (or, argent, tantale ...). Ces métaux sont principalement extraits en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie et en Océanie. Avec pour conséquences : un épuisement des ressources naturelles, des rejets toxiques dans l'air, les sols, des atteintes à la biodiversité et bien-sûr des émissions de gaz à effet de serre. Au moment de la vente du smartphone, celui-ci aura parcouru 4 fois le tour de la Terre. C'est sans parler des impacts sociaux et sanitaires de l'extraction de ces métaux : conditions de travail inhumaines, conflits armés pour disposer des ressources etc.

FAITES CIRCULER LES MATIÈRES !

Un smartphone contient 70 matériaux différents dont certains métaux très rares. Les recycler, c'est préserver les ressources.

40 à 60 % MÉTAUX

+ 80 à 85 % de métaux ferreux et non ferreux : cuivre, aluminium, zinc, étain, chrome, nickel...

+ 0,5 % de métaux précieux : or, argent, platine, palladium...

+ 0,1 % de terres rares et métaux spéciaux : europium, yttrium, terbium, gallium, tungstène, indium, tantale...

+ 15 à 20 % d'autres substances : magnésium, carbone, cobalt, lithium...



30 à 50 % PLASTIQUES ET MATIÈRES SYNTHÉTIQUES

10 à 20 % VERRE ET CÉRAMIQUE

Source : Oeko-Institut, EcoInfo et Sénat.

Une histoire d'amour qui dure LONGTEMPS !

Si la fabrication du smartphone pèse lourd sur son empreinte carbone, il paraît essentiel de le faire durer le plus longtemps possible. Pour cela, une solution : prendre-soin de son smartphone !

- Pour prévenir la casse, le bon sens consiste à équiper son téléphone d'une coque ou d'un étui, ainsi que d'un verre de protection pour les chocs et les rayures.
- Il ne faut pas non plus oublier que l'appareil n'aime pas la chaleur. Alors on le garde loin du soleil et on le laisse refroidir après une utilisation intensive (utilisation du GPS ou après avoir joué trop longtemps par exemple).
- Ce qui fait souvent défaut en premier, c'est la batterie qui ne tient plus la charge dans la durée. Il est conseillé de maintenir la batterie entre 20 et 80% de charge, donc on oublie la mise en charge toute la nuit. On active le mode « économie d'énergie » et « dark » afin d'optimiser l'utilisation de la batterie. De même, l'utilisation du Wifi plutôt que la 4G consomme moins d'énergie. On désactive les fonctionnalités inutiles : géolocalisation, notifications etc.
- Pensez à la réparation avant d'en acheter un nouveau : vous pouvez bénéficier d'un bonus réparation de 25€ si vous faites réparer votre téléphone par un réparateur labellisé (www.epargnonsnosressources.gouv.fr)

Une séparation UTILE !

80% des matériaux d'un smartphone sont recyclés, alors si vous souhaitez vous séparer de votre téléphone, pas questionner de l'abandonner dans un tiroir, il peut encore servir !

Si votre téléphone marche encore mais que vous voulez succomber aux sirènes de la société de consommation, pensez au don ou à la revente. Vous avez bien autour de vous un enfant, un cousin ou un neveu qui sera très heureux de récupérer votre smartphone démodé. Si non, les sites de don ou de vente en ligne ne manquent pas.

Avec le dispositif d'Ecosystem, pas besoin de vous déplacer pour donner votre téléphone, vous recevez chez vous une enveloppe pré-affranchie pour poster votre téléphone. En partenariat avec les Ateliers du Bocage, il sera reconditionné ou recyclé après avoir été nettoyé de l'ensemble de vos données (<https://www.jedonnemontelephone.fr/>).

Si votre téléphone est hors d'usage, il peut encore être démantelé pour recycler les précieuses matières qu'il contient. Vous pouvez :

- Confier votre appareil à une entreprise de l'économie sociale et solidaire : une ressourcerie, une recyclerie, une structure Emmaüs ...
- Remettre votre appareil à un magasin de téléphonie, ce dernier a l'obligation de le reprendre quel que soit l'endroit où vous l'avez acheté.
- L'apporter en déchetterie ou lors d'une collecte exceptionnelle d'appareils électroniques dans votre ville.

Un remplaçant ?

Si vous ne jugez que par le neuf, dans ce cas, opter pour un appareil solide, démontable et évolutif, avec une batterie qui peut être remplacée et un chargeur universel. Fiez-vous à l'indice de réparabilité, plus sa note se rapproche de 10, plus l'appareil sera facile à réparer en cas de panne (il faut privilégier à minima une note de 7.5/10).

Et pourquoi ne pas opter pour la seconde main ? Les téléphones reconditionnés ont été nettoyés, réinitialisés, révisés et contrôlés par des professionnels. Ils ont tous les avantages d'un appareil neuf, mais avec le prix (jusqu'à 75% moins cher) et les impacts environnementaux et sociaux en moins (impact sur l'environnement divisé par huit). Vous disposez également d'une garantie de 2 ans. Vous pouvez trouver un annuaire des acteurs de la seconde main sur le site de l'ADEME : <https://epargnonsnosressources.gouv.fr/acheter-occasion-reconditionne/#tab-top>

ACTIONS OUVERTES AU PUBLIC

<p>Mercredi 17 juin - FNE Sarthe Assemblée Générale Parigné l'évêque 18h-21h</p>	<p>Lundi 29 et mardi 30 juin - GRAINE PdL Séminaire EEDD santé environnement Maison de quartier E.Piaf au Mans 9h-17h</p>	<p>Mercredi 1er juillet - FNE Sarthe Balade Biodiversité Val de la Hune 10h-12h</p>
<p>Mercredi 1er juillet - FNE Sarthe Balade Biodiversité Soultré 14h-16h</p>	<p>Samedi 4 et dimanche 5 juillet - FNE Sarthe Planète en Fête - Escape game Sauve qui PE St Denis de Gastines 10h-17h</p>	<p>Mercredi 8 juillet - FNE Sarthe Balade Biodiversité La Bazoge 10h-12h</p>
<p>Mercredi 8 juillet - FNE Sarthe Balade Biodiversité Saint Jean d'Assé 14h-16h</p>	<p>Samedi 11 juillet - SEPENES & FNE Sarthe Les stratégies des plantes pour résister à la sécheresse Parking salle des sports Route de Bouër – Le Luart 14h</p>	<p>Dimanche 26 juillet - SEPENES Rando «Nature et Merveilles» Place de l'Eglise Lombron 10h-14h</p>
<p>Dimanche 2 août - SEPENES Rallye Nature ENS de Gohan à Bouloire 10h <i>Gratuit adhérents / Sinon 3€</i></p>	<p>Dimanche 23 août - FNE Sarthe Fête du Jardin Arche de la nature 14h-18h</p>	<p>Samedi 29 août - SEPENES Découverte des chauves-souris La Borde - Cherré-Au 19h <i>Gratuit adhérents / Sinon 3€</i></p>
<p>Dimanche 30 août - FNE Sarthe Fête Bio - Eau Malicorne Journée</p>	<p>Samedi 5 septembre - FNE Sarthe Bouge ta rentrée - QAI Le Mans Journée</p>	<p>Mardi 8 septembre - FNE Sarthe Bus de la santé - QAI Place des Sablons Le Mans 10h-17h</p>
<p>Mercredi 9 septembre - FNE Sarthe Bus de la santé - QAI Plaine Glonnières au Mans 10h-17h</p>	<p>Jeudi 10 septembre - FNE Sarthe et MCS Soirée compostage Maine Coeur de Sarthe 20h</p>	

Agenda mission énergie :



Nous assurons toujours le rôle d'Espace France Rénov' pour deux Communautés de Communes, les **Hautes Sarthe Alpes Mancelles** et le **Pays Fléchois**. Cela permet aux usagers du territoire de bénéficier de conseils neutres et gratuits sur la gestion de l'énergie dans leurs logements.

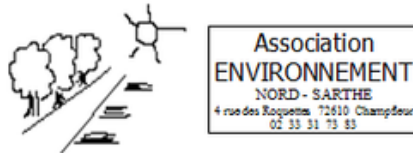
Dans le cadre du rôle de France Rénov' pour les Hautes Sarthe Alpes Mancelles, nous réalisons une permanence par mois à Fresnay-sur-Sarthe. Sur rendez-vous / réservé au propriétaire occupant ou bailleur d'un logement sur les Hautes Sarthe Alpes Mancelles.

De même, dans le cadre de France Rénov' pour le Pays Fléchois. Sur rendez-vous / réservé au propriétaire occupant ou bailleur d'un logement sur le Pays Fléchois.

Vous retrouverez les créneaux pour ces permanences au lien suivant : <https://fne-sarthe.mixeur.solutions/#/dialogwatt/rendez-vous>.

Pour suivre notre actualité, sur notre site internet fne-sarthe.fr ou sur les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.


Associations membres





Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h

-  10 rue Barbier - 72000 LE MANS
-  tél : 02 43 88 59 48
-  courriel : accueil@fne-sarthe.fr
-  Site internet : www.fne-sarthe.fr

Directeur de Publication : Jean-Christophe GAVALLET

Ont participé à la rédaction du numéro 92 de La Lettre de la Coccinelle :

Sabrina POIRIER, Baptiste TRANCHANT, Cindy PENLOU - REBOUILLEAU, Hélène BUREL - POIGNANT, Camille Metais, Richard FLAMANT, Domnin RABREAUD, Sortir du nucléaire 72.

Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé.
N'imprimez qu'en cas de nécessité et ne jetez pas les papiers sur la voie publique !